

notre
Engagement

N° 71 / août 2022

Le magazine de la Fondation Léopold Bellan

NOS ESAT ACCOMPAGNENT
L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE
DES TRAVAILLEURS

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE

PAGE 11



FONDATION
LÉOPOLD
BELLAN

*Pour la santé
et l'autonomie*



N° 71 / août 2022

notre **Engagement**

Comité de rédaction

Bernard de Lattre, Matthieu Lainé,
Florence Terray, Elsa Carneiro,
Isabelle Guardiola

Rédaction : Isabelle Guardiola

Directeur de la publication

Matthieu Lainé

Conception – réalisation

MiSTiGRIS
COMMUNICATION
mistigris.com

Photos de couverture

Hamid Azmoun

Impression

Esat Léopold Bellan
de Montesson

Dépôt légal

3^e trimestre 2022
ISSN 1258-9357

Fondation Léopold Bellan

64, rue du Rocher
75008 Paris
01 53 42 11 50
fondation@fondationbellan.org
www.bellan.fr



IMPRIMÉ
SUR PAPIER
PEFC
PROMOUVOIR
LA GESTION DURABLE
DE LA FORÊT

Grand Angle

La plateforme territoriale du Mantois	4
L'unité de réhabilitation pulmonaire de Chaumont-en-Vexin	6
Une mission de référente famille au foyer de Courbevoie	7

Fenêtres ouvertes

Catherine Deroche, sénatrice, présidente de la commission des affaires sociales du Sénat	8
---	---

Parcours de vie

Catherine Dumontier, travailleuse à l'Esat de Montesson	11
--	----

Richesses Humaines

Les assistantes sociales	15
---------------------------------------	----

Qualité

Les mobilités actives	18
------------------------------------	----

Culture

19^e Concours peinture de la Fondation	21
---	----



Léopold Bellan, notre Fondateur, fut un visionnaire. Celui qui mena une brillante carrière politique, qui le conduisit à la tête du conseil municipal de Paris et à celle du conseil général de la Seine, avait cette faculté d'anticiper les besoins de la société. Il développa ainsi de nombreux services pour accompagner les plus vulnérables.

Plus que jamais, la Fondation poursuit son œuvre.

Elle s'attache aujourd'hui à étendre ses interventions « hors les murs », notamment auprès des personnes âgées, désireuses, tout en restant à domicile, de bénéficier de prestations variées pour préserver leur autonomie. Elle accompagne aussi leur famille, à travers la création d'une plateforme territoriale dans le Mantois.

La Fondation propose également un nouveau service au sein de son établissement à Chaumont-en-Vexin, pour les personnes confrontées à des symptômes persistants liés au Covid-19 ou celles atteintes d'affections respiratoires.

Elle a mis en place, au Foyer de Courbevoie, des référents « famille ». Ce sont ces professionnels de terrain qui suivent au quotidien les jeunes filles accueillies. Ils seront désormais en contact étroit avec leurs parents, pour atténuer les possibles tensions et encourager la mise en place de projets.

De manière innovante, la Fondation s'emploie également à favoriser la mobilité des personnes qu'elle accompagne, pour améliorer l'autonomie et le bien-être des personnes âgées ou des travailleurs en situation de handicap. Pour ces derniers, elle encourage le développement des compétences professionnelles, grâce, notamment, à des détachements en entreprise ou à la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience.

Découvrez également, dans ce nouveau numéro, l'interview de Catherine Deroche, médecin oncologue et Présidente de la Commission des Affaires sociales au Sénat. Elle dévoile ses missions, ses moyens d'enquête et son rôle de contrôle de l'action du Gouvernement, pour améliorer notre système de santé.

Bonne lecture !

BERNARD DE LATTRE,
Président

Plateforme de ressources territoriale du Mantois

FACILITER LE PARCOURS DE SANTÉ

CENTRE DE GÉRONTOLOGIE CLINIQUE DE MAGNANVILLE ET RÉSIDENCE MÉDICALISÉE DE MANTES-LA JOLIE : DE NOUVEAUX SERVICES POUR DIFFÉRENTS PUBLICS.

Partager ses compétences et ressources gérontologiques, offrir une alternative sécurisante à l'entrée en institution, ouvrir l'Ehpad à son environnement dans une démarche d'inclusion et faciliter les allers-retours entre intérieur et extérieur, rompre l'isolement et dédramatiser l'institution, soutenir la personne âgée et les aidants, piliers du maintien à domicile... Voici quelques-uns des objectifs des services proposés par la plateforme de ressources territoriale du Mantois, encouragés par les pouvoirs publics.

PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT POUR LES AIDANTS

Créé par la résidence médicalisée Léopold Bellan de Mantes-la-Jolie, ce dispositif s'adresse à tous

les aidants, qu'ils accompagnent une personne âgée souffrant de troubles neurodégénératifs ou soutiennent un proche plus jeune, atteint d'une maladie ou d'un handicap. Les missions de cette plateforme sont de repérer, de conseiller, d'orienter les aidants nécessitant un soutien et de leur proposer des solutions de répit. Une équipe, composée d'une ergothérapeute-coordinatrice, d'une assistante de Soins en Gérontologie (ASG) à plein temps (qui assure également du soutien à domicile), d'une psychologue et d'une psychomotricienne à temps partiel, offre une aide personnalisée aux binômes aidants/aidés à travers de multiples activités : séances de relaxation, de sophrologie, de yoga et gym douce, sorties culturelles (ateliers avec des artistes ou artisans locaux) et de loisirs (sorties à la mer, séjours vacances...), entretiens avec la psychologue, groupes de parole, thés dansants, aide administrative, sessions de formations santé (pour prendre soin de soi et de son aidé)... La plateforme assure en outre un accueil sur rendez-vous et une écoute téléphonique du lundi au vendredi. Le programme d'activités repose sur le partenariat de la résidence avec des associations : Culture & Hôpital, Siel Bleu (pour l'activité physique adaptée), Ayda (Action Yvelinoise au Développement de l'Aide aux aidants). Les activités sont organisées au sein de l'Ehpad (avec organisation du transport) et délocalisées, dans des salles des communes du territoire, pour contrer l'éloignement.

Contact : plateforme.mantes@fondationbellan.org
ou 01 30 94 99 84

*Un entretien
à la plateforme
d'accompagnement
et de répit
pour les aidants.*



DISPOSITIF RENFORCÉ D'AIDE À DOMICILE

Comportant 15 places, ce dispositif, coordonné par le Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) du Centre de Gériologie Clinique (CGC) de Magnanville, s'adresse aux personnes en perte d'autonomie qui ne bénéficient pas encore d'aides. La cadre de santé, l'infirmière coordinatrice, l'assistante sociale, l'ergothérapeute évaluent les besoins de la personne à son domicile et établissent un projet adapté : portage des repas, télésurveillance, intervention d'auxiliaires de vie, sécurisation de l'environnement (installation d'un lit médicalisé par un prestataire, aménagement de la salle de bain), ouverture d'aides sociales (constitution d'un dossier d'Alloca-tion personnalisée d'autonomie -Apa) ... Outre l'expertise, le dispositif assure une coordination de services auprès des partenaires locaux intervenant auprès des personnes âgées, leur permettant de vivre chez elles le plus longtemps possible. De plus, les personnes accompagnées bénéficient des services réservés aux résidents de l'Ehpad, gratuitement pour la majorité (ateliers culinaires, barbecues, pique-niques, jeux de société, chants, couture, manucure, gym douce...) ou à des tarifs préférentiels avec les prestataires (zoothérapie, art-thérapie,



prestations de la socio-esthéticienne, de la coiffeuse et repas au Gramont, restaurant de l'Ehpad).

Contact : drad.magnanville@fondationbellan.org ou 01 30 98 19 64



LITS D'EHPAD TRANSFORMÉS EN PLACES D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Le Centre de Gériologie Clinique de Magnanville (CGC) transforme 10 lits permanents d'Ehpad en hébergement temporaire. Cet accueil peut durer jusqu'à 30 jours et constitue une solution de répit face à une urgence ou à un besoin de réorganisation (défaillance de l'aidant, dégradation de l'état de santé de la personne, relogement nécessaire...). L'orientation peut se faire via le Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) du CGC, après analyse des critères d'inclusion afin d'accueillir au mieux la personne. Une commission médico-sociale examine chaque demande et, selon les disponibilités des services, organise l'admission de la personne dans l'unité adaptée. Ce temps de répit permet d'organiser le retour à domicile dans des conditions stabilisées et sécurisées, de préparer l'entrée en Ehpad en familiarisant la personne et son entourage à l'institution ou de permettre à des aidants de prendre un peu de répit. ■

Centre de rééducation et de réadaptation
fonctionnelles de Chaumont-en-Vexin

RÉHABILITATION RESPIRATOIRE

DÉBUT 2020, LE CRRF OUVRAIT SON UNITÉ AFFECTIONS RESPIRATOIRES. L'ACTIVITÉ, QUI A PRIS TOUT SON SENS EN PLEINE CRISE SANITAIRE, MONTE EN PUISSANCE.

Voici plus de 2 ans que le CRRF a créé une activité de réhabilitation respiratoire. L'unité de 8 lits d'hospitalisation complète et de 4 places d'hospitalisation de jour a été initialement créée pour accueillir des patients atteints de Bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), voire de mucoviscidose. La crise sanitaire a momentanément orienté la demande d'admission, émanant de pneumologues, médecins traitants, médecins de la douleur, pour des patients post covid : « nous prenons en charge des patients souffrant de « Covid long » qui, quatre à six mois après leur contamination, sont toujours très fatigués, gênés pour respirer et ont perdu de leur condition physique, détaille le Docteur Sofiane Laribi, médecin chef du CRRF. Nous accueillons également des patients sortant de 3 ou 4 semaines de réanimation, présentant une grosse perte de force musculaire. Trachéotomisés, ils doivent également réapprendre à avaler et respirer. »

PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE

Une rééducation complète est proposée aux patients avec, comme objectif, un retour à domicile et la récupération d'une capacité respiratoire leur permettant de faire plus d'activité physique : « Le bilan initial nous révèle le déficit respiratoire, en fonction duquel nous établissons le programme de rééducation, variable également selon le profil de chacun (âge, mode d'activité...), détaille Christelle



Christelle Simon, Anna Szymanska et Tiffany Bocquenet

Simon, Cadre de Santé. La plupart des patients font du renforcement musculaire, de l'entraînement à l'effort avec les enseignants en activité physique. Ils pratiquent cette activité sur des vélos connectés contrôlant fréquence cardiaque et saturation en oxygène. Les ergothérapeutes revoient certains gestes de la vie quotidienne de même que des façons de moins s'essouffler, les diététiciennes et psychologues soutiennent également les patients ».

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

« Les kinés effectuent les toilettes bronchiques et le drainage », ajoutent Anna Szymanska et Tiffany Bocquenet. Ces deux kinésithérapeutes soulignent le travail d'éducation thérapeutique mené par les soignants, notamment dans le cadre de la BPCO : « les patients se disent qu'ils ont eu une bronchite mais n'ont pas forcément compris le caractère chronique de la pathologie. Certaines mauvaises habitudes, comme le tabac dans la majorité des cas, doivent être changées pour ne pas refaire un épisode aigu. Nous avons formé à cet égard une infirmière à un Diplôme Universitaire (DU) en addictologie. » Le DU Sommeil et sa pathologie du Docteur Laribi complète encore l'offre de soins : « Nous recevons notamment des patients ayant subi un AVC, lequel peut notamment être causé par l'apnée du sommeil. Savoir la détecter et appareiller correctement ces patients est important pour éviter les récurrences. » Une véritable expertise au service des patients. ■

Foyer de Courbevoie

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

LÉA SIMOND-COTÉ ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE, RÉFÉRENTE FAMILLE AU SEIN DU FOYER DE COURBEVOIE PRÉSENTE SA MISSION INITIÉE EXPÉRIMENTALEMENT PAR LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE POUR TRAVAILLER DIFFÉREMMENT AVEC LES FAMILLES.



Comment s'est mise en place votre mission ?

En 2021, le département des Hauts-de-Seine a mis en œuvre une convention « référent-parcours », confiant à l'établissement des missions jusqu'alors réalisées par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (Ase). J'exerce depuis un an cette mission de « référente famille » (appellation choisie par la Fondation et le Foyer) auprès des mineurs de l'internat, avec la participation de la psychologue et en lien avec les éducateurs.

Quelles pratiques nouvelles ?

L'établissement, interlocuteur privilégié de l'enfant et de sa famille, exerce le suivi principal de la situation et des besoins de la jeune fille. Les parents sont associés plus facilement au travail éducatif à travers différents dispositifs. Je réalise des visites au domicile des parents¹ pour évaluer les conditions d'accueil des filles quand elles rentrent le week-end, réfléchir avec eux à des activités, à des projets. La psychologue et moi-même avons aussi la possibilité d'organiser et de mener des visites médiatisées² dans le cas de conflits ou de tensions entre jeunes et familles. Lorsque nous estimons qu'une plus grande distance est nécessaire, nous orientons vers un organisme extérieur.

Quels sont les bénéfices mesurés ?

Cette nouvelle façon de travailler avec la famille nous conduit à réadapter les pratiques, à appeler les parents plus régulièrement, à les associer davantage au placement. Nous en mesurons le bénéfice auprès des jeunes filles : elles apprécient que leurs parents viennent au foyer, que nous soyons en lien avec eux et notre regard sur ce qui se passe à domicile les rassure. Les informations sont mieux partagées et les échanges et les rencontres en direct entre professionnels et parents permettent d'atténuer les éventuelles tensions ou incompréhensions. Les parents, pris en compte et entendus, se sentent revalorisés et trouvent enfin leur rôle dans le placement de leurs enfants. Ces dispositions facilitent l'évolution de certaines situations.

Pensez-vous pouvoir encore faire mieux ?

La coordination entre nos missions et celles de l'Ase, qui reste le service décisionnaire, peut encore gagner en fluidité. Par exemple, lorsque des parents demandent des droits d'hébergement pour les vacances, nous transmettons au juge et à l'Ase : et dans l'attente de leur retour, nous sommes alors sollicités quotidiennement par les parents qui attendent leur réponse... ■

1. assurées jusque-là par les référents Ase (Aide sociale à l'enfance).

2. Dispositif de rencontres parents-enfant en présence de professionnels.

« NOUS RAPPELONS AU GOUVERNEMENT SES OBLIGATIONS »

CATHERINE DEROCHE, MÉDECIN ONCOLOGUE, EST SÉNATRICE LES RÉPUBLICAINS DU MAINE-ET-LOIRE. ELLE TÉMOIGNE DE SON TRAVAIL PARLEMENTAIRE AU SEIN DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES QU'ELLE PRÉSIDE DEPUIS 2020.

Quel est le rôle de la commission des affaires sociales et son fonctionnement ?

La commission traite des sujets relevant de ses champs de compétence : la santé, la famille, le handicap, l'aide et l'action sociale, l'autonomie, le droit du travail et la formation professionnelle, le logement social, le monde combattant... Elle est en outre chargée chaque automne de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS). Lorsqu'un projet ou une proposition de loi arrive au Sénat, le texte est pris en charge par la commission dont il relève. Il est confié à un rapporteur qui l'examine, procède à des auditions d'experts, propose des modifications avalisées par la commission. Ce texte est ensuite discuté en séance dans l'hémicycle.

Vous produisez également des rapports de deux ordres...

Les rapports d'information (soit 3 à 4 tous les 6 mois) portent sur des thèmes retenus en bureau : nous travaillons actuellement sur l'obésité, la formation professionnelle et récemment sur les services de soins à domicile, la prise en charge médicale des personnes en Ehpad, les effets du Covid sur la santé mentale... La commission est en outre dotée de pouvoirs d'enquête donnant lieu à un rapport. Ces commissions d'enquête sont beaucoup



plus règlementées puisque les personnes auditionnées sont convoquées et non conviées, elles parlent sous serment. Les auditions sont plénières ou non

publiques. Nous enquêtons actuellement sur le contrôle des Ehpad, en lien avec les dysfonctionnements d'un grand groupe international. Certaines enquêtes réunissent des sénateurs de plusieurs commissions : récemment, j'ai rendu un rapport sur la crise de l'hôpital et du système de santé. Nous avons auditionné une centaine de personnes et je n'ai refusé personne : il n'y a rien de pire que de mener une enquête et que des acteurs se plaignent de ne pas avoir été entendus.

Quel a été son rôle pendant la crise ? Quelle(s) leçon(s), en reprenez-vous pour l'organisation de la vie publique ?

Nous avons réalisé une commission d'enquête, dont j'ai été rapporteure, sur la crise sanitaire et ses défaillances. Lors des auditions, j'ai beaucoup insisté pour comprendre : lorsque les premiers cas se sont produits en Chine, pourquoi nous a-t-on dit que cela n'arriverait pas en France ? Pourquoi ce manque autour des masques ? Pourquoi ce choix du confinement ? Pourquoi tant de retard pour nos premiers vaccins ? Nous avons vécu une crise exceptionnelle et si nous ne faisons pas de retour d'expérience de ce qui a -ou n'a pas- fonctionné, nous refferons les mêmes erreurs, ai-je insisté auprès des différents ministres. Nous avons intitulé notre rapport *Santé publique : pour un nouveau départ -Leçons de l'épidémie de Covid 19*. Nous y estimons notamment qu'une expertise scientifique indépendante était nécessaire pour éviter la cacophonie médiatique et pour prendre les bonnes décisions, en cas de crise. Ainsi que la mise en place d'un délégué interministériel de crise et une cellule auprès du Premier Ministre pour éviter des actions désordonnées.

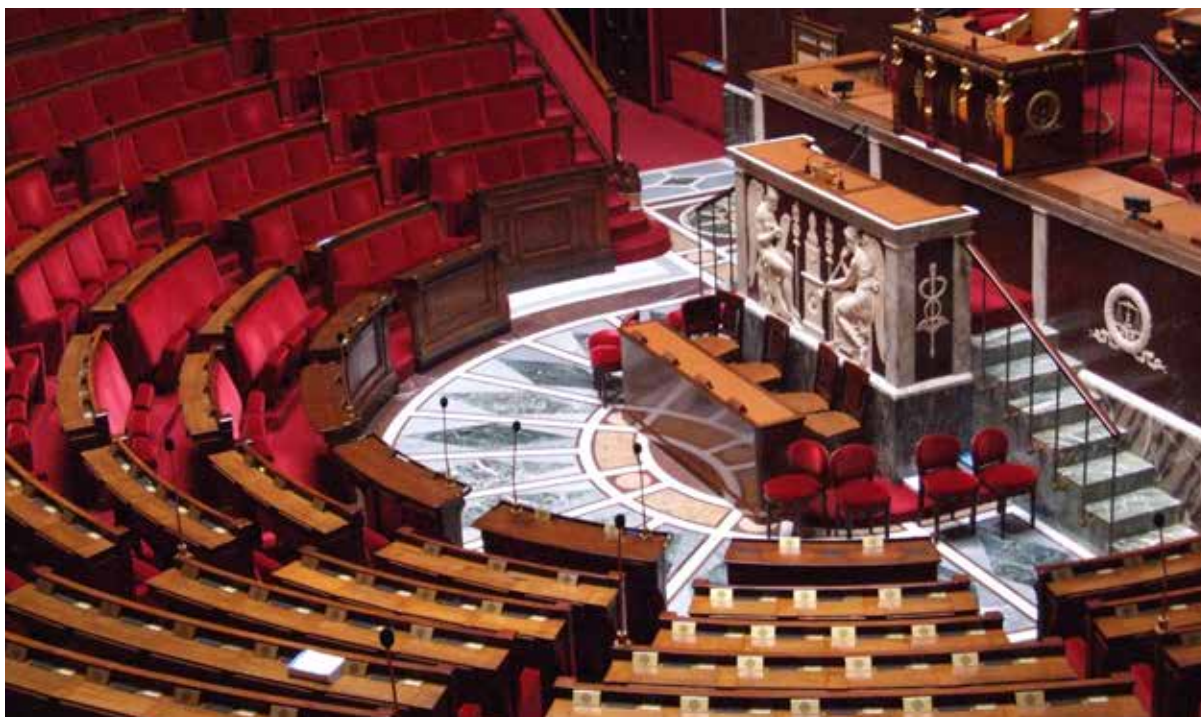
Quelles conséquences pour la démocratie sanitaire ?

Concernant le grand âge, personne ne savait comment la situation allait évoluer et nous avons

préféré le principe de protection, guidés par de bons sentiments. Cependant, nous avons considéré les personnes âgées comme des objets et non comme des sujets ni des citoyens. Et nous avons assisté à des drames : des personnes n'ont jamais revu leur proche, décédé seul, des personnes se sont laissées glisser dans la solitude et la dépression. La démocratie sanitaire est essentielle, il convient de la renforcer ou de changer la loi si elle l'entrave. Pour cela, il faut travailler avec ces instances, représentant l'expertise du patient, en démocratie sanitaire autant qu'avec les institutionnels, les médecins, les industriels. C'est ainsi qu'avec l'association *Tenir ta main*, nous avons présenté un texte de loi sur le droit de visite qui n'est pas passé à l'Assemblée nationale. En 2016, j'ai créé le groupe d'étude *cancers* au Sénat et travaillé avec l'association *Imagine for Margo* qui agit pour accélérer la recherche sur les cancers pédiatriques. J'ai porté le texte sur le droit à l'oubli qui vient d'être voté, avec les associations *Renaloo* et *Séropotes*.

Vous constituez un contre-pouvoir ?

Nous effectuons un contrôle de l'action du gouvernement, cela fait partie des missions du Sénat. Au sein de la commission, j'encourage -ce que nous ne faisons pas assez, le suivi des constats et des préconisations de nos rapports. Nous souhaitons conditionner le passage du passe sanitaire à vaccinal à des chiffres mais, devant la réponse négative du gouvernement, nous avons décidé de mener une commission d'enquête. Et nous avons préconisé de lever le passe vaccinal, ce qui a été réalisé par l'exécutif. Nous avons produit un rapport en 2018, sur l'accès aux médicaments innovants parce que nous estimions que la France prenait du retard avec des procédures trop longues. Nous avons évalué le rapport en 2019 et je suis encore invitée, à ce titre, par les différents experts qui estiment qu'il a été important. Lorsque j'ai présidé la commission sur les violences sexuelles sur mineurs en institution



■ en 2019, nous avons émis un certain nombre de préconisations dont nous suivons l'application depuis. Si les gouvernements successifs ne les prennent pas en compte, nous leur rappelons leurs obligations.

Malgré le covid, la santé a été relativement absente du débat présidentiel. Comment progresser ?

Certains sujets comme la sécurité, l'immigration ou le pouvoir d'achat sont toujours plus débattus. Cependant, le fait qu'un volet prévention soit intégré au premier rang du portefeuille ministériel de la santé est un signal fort et encourageant. Tous les déterminants sociaux de santé doivent être pris en compte : conditions et habitudes de vie, de logement, de travail. Mener une politique de prévention rencontre un écueil, celui du coût. Or le retour sur investissement ne se mesure pas immédiatement. Le budget de la sécurité sociale est annuel. Ainsi, je milite pour une consultation-bilan obligatoire à 45 ou 50 ans prévenant les risques cardiovasculaires, auditifs, etc. Cependant, si je le propose au PLFSS, il me sera répondu qu'il s'agit d'un examen coûteux, alors qu'il serait bien utile à moyen/long terme. Nous avons bien constaté pendant la crise que ce sont les plus fragiles et porteurs de maladies chroniques

qui ont payé le prix fort. C'est le sens aussi de notre demande auprès de la Cour des comptes d'un rapport sur la médicalisation des Ehpad : on sait qu'une bonne alimentation, des soins complets (dentaires, etc.), améliorent la qualité de vie et présentent des effets sur l'accompagnement des personnes.

Un changement de paradigme serait nécessaire ?

Oui, afin de prendre soin de tous, y compris des biens portants et d'inciter le citoyen à se prendre en charge. Beaucoup de soins sont gratuits, les personnes ne réalisent pas toujours combien le système est à préserver. Nous avons tendance à considérer que nous avons le meilleur système de santé du monde : mais dans notre pays, si le reste à charge est certes le plus faible, nous dépensons beaucoup. Concernant l'espérance de vie en bonne santé, nous avons été dépassés par l'Espagne ou le Japon, par exemple. Ils disposent d'un dossier médical informatisé depuis longtemps, mènent plus d'actions de prévention, ont un meilleur taux de greffe... Nous devons développer des actions de santé publique en sus du curatif : sur l'alimentation, la qualité de l'air et l'environnement. Et pour cela protéger et utiliser finement les données de santé, une véritable mine! ■



DES PROJETS PLEIN LA TÊTE

Christiane Dumontier, 52 ans, travaille à l'Esat de Montesson depuis 1992. Après des détachements en entreprise, une Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE), elle s'apprête à obtenir un CAP d'employée administrative et d'accueil.

PHOTO: M. DUMONTIER

Esat de Montesson

SOUTENIR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS

NOS ESAT FACILITENT L'ACCÈS À DES PARCOURS PROFESSIONNELS DIVERSIFIÉS ET INDIVIDUALISÉS, SELON LES SOUHAITS ET POSSIBILITÉS DES TRAVAILLEURS.

Souriante et dynamique, Christiane Dumontier traverse les bâtiments du pôle médico-social de Montesson pour porter un dossier de l'Ehpad à l'Esat. Dans quelques semaines, elle soutiendra son CAP d'employée administrative et d'accueil, titre professionnel de niveau 3, et pour cela, réalise un stage en alternance, dans les services administratifs du pôle. Travailleuse à l'Esat depuis 1992, Christiane Dumontier est l'un des piliers de l'établissement. Son parcours riche et dynamique illustre la possibilité offerte aujourd'hui aux personnes accompagnées en Esat de développer leurs compétences, d'évoluer dans leur métier, de suivre des formations et de se construire un cursus personnalisé.

MISES À DISPOSITION EN ENTREPRISE

Entrée à l'atelier serre/plantes vertes, Christiane a officié ensuite en conditionnement. « *J'ai eu plusieurs petits emplois à l'extérieur mais supportais mal la pression et les ordres, je me sens bien en milieu protégé* », explique la travailleuse, mariée et mère d'un fils de 29 ans : « *il fait sa vie à présent et moi j'ai plein de projets d'avenir!* » Depuis de nombreuses années, Christiane a rejoint l'atelier imprimerie où elle a su se rendre indispensable : « *Elle a rapidement montré beaucoup d'autonomie et s'est positionnée un peu en aide-monitrice*, estime Viviane Vayssié, chef de service médico-social. *C'est aussi le rôle des moniteurs de valoriser ces travailleurs dont le handicap n'est pas forcément visible*



Le jury Différent & Compétent peut consister en un entretien informel, une mise en situation de travail ou un stage d'au moins 5 semaines dans un autre établissement ou entreprise.



L'Esat réalise des jurys blancs pour préparer les candidats à la RAE Différent & Compétent.

mais qui ont également besoin d'être accompagnés. » A l'imprimerie, Christiane Dumontier s'occupe de la gestion de commandes, répond au téléphone lorsque la monitrice est absente, envoie des mails... Peu à peu, des « détachements » lui sont proposés et elle se rend chez des clients de l'Esat, pour accomplir différentes missions. A Marly-le-Roi ou à Bezons, dans d'importants laboratoires pharmaceutiques, elle numérise des dossiers pour les archiver : « *Au départ, cela a été difficile pour Christiane de travailler à l'extérieur car elle était un peu angoissée. Nous l'avons aidée à passer ce cap. Elle a pris de la maturité et de l'autonomie, dans son travail, dans ses déplacements quotidiens en transports en commun...* » A la création du pôle médico-social de Montesson, elle fait également des détachements à l'Ehpad comme agente d'accueil.

DIFFÉRENT & COMPÉTENT

En 2018, l'équipe de Montesson propose à Christiane et à trois autres candidats d'expérimenter le dispositif Différent & Compétent. Ce dispositif de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) des travailleurs d'Esat et des jeunes d'Ime a été créé à l'initiative de directeurs d'Esat bretons militants ayant constitué un réseau afin de valoriser la reconnaissance du geste professionnel. Depuis, tous les Esat et les IME de la Fondation y ont adhéré. Christiane fait partie des pionniers de ce parcours en étapes, qui commence par la signature d'une lettre d'engagement du candidat et s'achève par la remise officielle d'une certification. Pendant plusieurs mois, le travailleur ou le jeune constitue un livret

personnel, présentant une activité (ou un poste de travail, ou une responsabilité confiée) qu'il prépare avec son moniteur d'atelier. Ce dossier est illustré avec des photos présentant la tâche ou le poste, et reprenant les mots du candidat. Lorsque ce dernier ne sait pas écrire, le moniteur peut être sollicité comme secrétaire : « *c'est un processus valorisant au cours duquel le travailleur parfois prend conscience qu'il sait faire quelque chose, ce qui n'était pas forcément une évidence pour lui. On le lui dit et c'est écrit. Jusque-là, c'est plutôt son handicap ou ses manques qui lui avaient été exprimés. D'autre part, pour certains travailleurs, si la pratique est acquise, expliquer et montrer ce qu'ils font est plus difficile. Nous partons des compétences et capacités de chacun* », souligne David Hervelin, responsable espaces verts. Le moniteur se forme lui-même au dispositif et obtient une certification « *Accompagnant de parcours à la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience* », récompensant le travail d'accompagnement accompli.

Le candidat soutient son dossier devant un jury, composé d'un membre de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Agriculture, d'un directeur et d'un membre du réseau Différent & Compétent. « *Il s'agit d'un entretien de valorisation*, présente Serge Laraufie, Directeur opérationnel de l'Esat. *La personne n'est pas mise en difficulté, son moniteur est présent pour la soutenir si besoin. L'idée est qu'elle s'exprime sur ses compétences, son savoir-faire et son savoir-être. Elle peut aussi revenir sur son parcours, ce qui l'a poussée à s'engager dans cette démarche de RAE, ses projets.* » Quelques temps après le jury, une attestation est



Une trentaine d'heures en moyenne sont consacrées au montage du dossier. Le parcours dure 6 à 9 mois.



« Les Esat ont évolué, accompagnant le développement de compétences, la formation, l'insertion à des parcours pro et la diversification et l'individualisation des parcours. » Viviane Vayssié, chef de service médico-social.

« J'aime tout ce qui est en relation
avec les travailleurs,
je suis très impliquée,
j'aime bien aider et tout ce que m'a
appris Mme Becker sur les congés,
les comptes temps,
les réunions de délégués...
J'ai envie d'avoir mon propre poste. »
Christiane Dumontier



■ remise au candidat, lors d'une cérémonie solennelle et émouvante : « *Un premier diplôme pour ces personnes souvent stigmatisées et mises de côté, dont le professionnalisme n'est parfois reconnu que dans leur établissement.* »

UN DÉCLIC, UNE DYNAMIQUE DE PROGRESSION

Christiane Dumontier garde de sa RAE agent administratif et agent d'accueil « *un très bon souvenir* ». Cette certification « *m'a permis d'évoluer, de m'améliorer mais aussi m'a donné confiance et envie d'aller plus loin.* » Pourquoi ne pas suivre pas une formation administrative ? s'interroge alors la travailleuse qui mène ses propres recherches. Viviane Vayssié lui parle du Compte Personnel de Formation, dont les droits sont majorés pour les travailleurs handicapés, et l'accompagne dans sa démarche : « *La RAE n'est pas une fin en soi mais un tremplin avec une mise en perspective que l'établissement soutient. Les perspectives diffèrent d'un individu à l'autre, il faut vraiment s'adapter à la personne, évaluer les attentes, recadrer une demande parfois irréaliste. Cela permet aussi de travailler sur la frustration du candidat, de mûrir un projet* ». La chef de service a réalisé pour sa part la formation *Manager la RAE*, car la démarche nécessite de soutenir les moniteurs et de mobiliser l'ensemble des équipes pour que cet outil devienne l'affaire de tous.

« *Le mercredi après-midi elle est seule à mon poste. Je peux lui donner des consignes à distance, elle est rassurée et contente de voir qu'elle est capable* »

STÉPHANIE BECKER, tutrice de Christiane Dumontier.

POSTURE PROFESSIONNELLE

Assistante de direction du pôle médico-social de Montesson, Stéphanie Becker est la tutrice de Christiane Dumontier. Elle l'a accompagnée dans un premier temps dans la partie théorique : six modules au cours desquels Christiane devait réaliser des exercices applicatifs en distanciel, puis à présent lors de son stage pratique qu'elle réalise une semaine sur deux. « *Christiane Dumontier était un peu entêtée... Je l'ai vue évoluer, elle qui n'était pas sûre d'elle et un peu sur la défensive au départ. Lors du dernier devoir rendu, elle a pris en compte mes critiques que je souhaitais constructives : elle a obtenu sa meilleure note ! Je suis contente de transmettre, rectifier, encourager et elle est si motivée que c'est un plaisir.* » Christiane est passée de petites tâches déléguées à l'imprimerie à la découverte des outils de bureautique et s'est professionnalisée : « *Elle a une excellente mémoire, retient ce que je lui dis et me rappelle ce que j'oublie* », poursuit Stéphanie Becker. L'une de ses missions phares a été les élections du Conseil de la Vie sociale de l'Esat où elle a accompagné sa tutrice à toutes les étapes : création d'une affiche pour appel à candidature dans chaque atelier, enregistrement des travailleurs sur tablette électronique, préparation et envoi des courriers aux curateurs, tuteurs, familles, travailleurs... « *Elle a établi un contact différent avec les travailleurs à cette occasion, tout en restant modeste et discrète.* » Son CAP en poche, Christiane ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : « *Je demanderai une formation pour me perfectionner dans les logiciels Word et Excel, je peux encore progresser. J'aimerais continuer à faire des détachements et déménager à Berck-sur-Mer, région où je me plais beaucoup. Et chercher un travail là-bas. Pourquoi pas en Esat, parce que je m'y sens bien et protégée.* » ■

Assistantes de service social

ASSURER LES DROITS DES PATIENTS ET DES RÉSIDENTS

AVEC DÉTERMINATION ET RIGUEUR, LES ASSISTANTES SOCIALES SOUTIENNENT LE PROJET DE VIE DES ENFANTS ET DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES.

« Voici quelques mois, nous accueillions en urgence un résident à l'Ehpad, après une hospitalisation brève mais brutale. Sa situation financière était précaire : 600 € de retraite, des frais à payer, peu d'argent sur ses comptes... Tout autant que sa situation sociale : des droits à la retraite complémentaire, au minimum vieillesse et à la complémentaire santé solidaire jamais sollicités contre, en revanche, le paiement d'une mutuelle onéreuse... En 6 mois, avec le concours d'une assistante sociale de secteur, j'ai fait valoir ses droits, résilié son bail et fait vider son logement, l'ai accompagné au tribunal afin qu'un tuteur soit nommé pour assurer la gestion quotidienne. Le fait de régler sa situation administrative et financière a permis à ce monsieur de tourner une page, de s'ouvrir au placement et d'être disponible aux propositions d'accompagnement de l'établissement. »



Corinne Philippe, assistante sociale au Centre de Gérontologie Clinique de Magnanville depuis 1987, décrit ses missions multiples et variées : simulations d'aides sociales avant l'entrée du résident en fonction de sa situation personnelle et de celles de son conjoint ou de ses enfants,

habilitation familiale et tutelle, retraite et reversion, allocation logement mais aussi renouvellement des pièces d'identité, organisation du vote des résidents... « Je reçois les familles lors des premières semaines qui suivent l'entrée du résident, un moment charnière et souvent douloureux qu'il faut accompagner pour gagner la confiance de chacun. Je me rends disponible pour les résidents quand ils en ont besoin. Leurs urgences diffèrent des nôtres. Certains souffrent de troubles cognitifs : leur dire de revenir ultérieurement présente le risque qu'ils oublient ou demeurent avec leur angoisse qu'il est important d'apaiser pour leur bien-être physique et moral ».

■ Les assistantes sociales sont employées par les collectivités territoriales, l'Etat (école, justice...), les établissements publics (hôpitaux...), les organismes de protection sociale, les associations du secteur sanitaire et social.

« Les personnes qui ont des troubles cognitifs ne perçoivent pas qu'elles se mettent en danger. Admettre leur placement est un passage plein de souffrance et nous sommes là pour les accompagner, eux-mêmes et leurs familles car les résidents peuvent parfois les culpabiliser »

CORINNE PHILIPPE, CGC Magnanville.

► SUIVI À LONG TERME

Assistante de service social au Service d'Évaluation et d'Accompagnement à Domicile (Sead) du Centre d'Habitat de Noyon depuis 2003, Emilie Deshayes apprécie elle aussi le suivi dans la durée qu'elle offre aux bénéficiaires du service : personnes handicapées rencontrant des difficultés souvent plurifactorielles (accès aux droits, logement, reprise de soin, emploi, isolement social...). Les personnes n'ont pas besoin d'orientation MDPH pour bénéficier des services du Sead, ce qui permet d'intervenir rapidement auprès des publics éloignés des dispositifs d'aide et d'accompagnement médico-sociaux. Emilie Deshayes travaille en binôme avec un moniteur-éducateur, offrant une double approche sociale et éducative et se rend au domicile des personnes ou dans les locaux du Sead ou de partenaires : « Certains bénéficiaires vivent en famille, il n'est pas toujours évident de s'exprimer devant un tiers sur ses projets d'avenir. D'autres bénéficiaires sont très marginaux et nous allons au-devant de ces publics démunis en les rencontrant, par exemple, dans les parcs de la ville. Nous intervenons dans un secteur large de 150 communes et le travail en partenariat nous permet de découvrir des structures relais : une vraie richesse car nous sommes toujours en quête de solutions pour apporter, ensemble aux personnes, des réponses adaptées et pérennes ».

« Notre rôle est aussi de créer une solidarité autour de la personne pour la soutenir, avec les proches, les amis, la famille. Chacun peut être aidant et faciliter la mise en place du projet »

EMILIE DESHAYES, SEAD de Noyon.

Emilie Deshayes repère l'émergence de besoin d'accompagnement face aux maladies auxquelles sont confrontées les personnes : maladies chroniques, cancers mais aussi pathologies psychiatriques plus fréquentes, conduites addictives et leurs séquelles comme le syndrome de Korsakoff (amnésies et troubles liés à l'alcool). « Nous faisons face à une pénurie de médecins généralistes et spécialistes, à



des délais d'attente de consultation qui s'allongent, à des hospitalisations plus courtes. Nous soutenons nos bénéficiaires pour qu'ils ne renoncent pas aux soins, pour faciliter la communication avec les soignants en les accompagnant aux rendez-vous pour les aider à comprendre un diagnostic ou un protocole de soins... »

ETRE CRÉATIF POUR ACCUEILLIR CHAQUE ENFANT

Le partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs est également une part importante du travail de Corinne Ducos, assistante sociale au Centre de Phonétique Appliquée (Paris 11), qui intervient à la fois dans les services surdité et au Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP). Soit 4 services, 4 équipes et autant de réunions, nécessitant une solide organisation : « Je mène un travail continu de relais avec les assistantes sociales scolaires, des hôpitaux, des associations, du secteur. Je m'assure de l'accès aux droits communs, vérifie régulièrement que ces droits sont bien acquis, constitue directement les dossiers MDPH ou soutiens une demande d'inscription en crèche. Mon travail est d'accompagner les attentes qui peuvent être bien longues parfois, notamment celles des familles en grande précarité, vivant en hôtels sociaux ».

Dans le secteur de la surdité, Corinne Ducos rencontre chaque année les parents, à l'occasion de la réévaluation du projet d'accueil individualisé de l'enfant, démarche où elle porte la parole et les

attentes des parents pour leur enfant : « *je note les changements survenus, en enrichissant le dossier que j'ai constitué dès notre premier entretien, où je pose systématiquement des questions type, y compris concernant le champ de la protection de l'enfance : avez-vous déjà bénéficié d'une mesure éducative ... ? À partir d'interrogations simples, j'en apprend déjà beaucoup sur la famille. C'est une porte d'entrée administrative qui me permet de connaître leur parcours jusqu'au CPA, et de les amener vers l'autonomie.* »

« L'accompagnement conjugal et parental m'intéresse beaucoup. C'est en offrant cet espace que l'on aide l'enfant. Je peux ainsi recevoir une famille en binôme avec un des psychologues du CMPP, participer à un groupe de parole de parents. Nous menons au CPA un vrai travail d'équipe et de co-construction très enrichissant »

CORINNE DUCOS, Centre de Phonétique Appliquée.

EN QUÊTE DU MEILLEUR POUR CHAQUE PATIENT

La notion du temps d'accompagnement est différente pour Alice Lopy, assistante sociale du Centre de Prévention et de Réadaptation Cardio-Vasculaire. Elle exerce sa mission en libéral au sein des unités d'hospitalisation complète et de jour des deux sites (Ollencourt et Monchy-Saint-Eloi -60) afin de préparer la sortie des patients et leur retour à domicile. Démarches auprès de l'employeur, de la médecine du travail, de la MDPH pour obtenir la reconnaissance du statut de travailleur handicapé, demandes de carte mobilité inclusion mention « *stationnement* », mais aussi téléalarme, portage des repas ou courses de proximité... « *Les situations sont variées et toujours*



tellement personnelles. Lorsqu'une configuration est nouvelle, j'aime rechercher la solution technique. Parfois les personnes s'affolent : elles n'ont jamais eu d'arrêt de travail. Parfois aussi, elles ne connaissent pas leurs droits. Je ne m'arrête pas à la demande du patient, qui n'en formule pas forcément, mais en approfondissant je trouve souvent des besoins inconnus d'eux. » Pour monter les dossiers, Alice Lopy mobilise au maximum les familles : « *nous avons peu de temps et il faut être efficace pour qu'elles sachent ce qu'elles ont à faire* ». Mais parfois, le patient est isolé : « *Je me souviens d'un monsieur d'origine mauricienne en attente d'une greffe du cœur. Il était très discret et très seul. Il avait été hébergé quelques temps chez sa sœur puis n'avait plus de logement et a été hospitalisé plusieurs mois. Je me suis battue pour l'aider, il est à présent en appartement thérapeutique à Beauvais. Voici quelque temps, il m'a appelée pour me donner des nouvelles, cela m'a touchée* ». ■

VIVRE LA MOBILITÉ

BOUGER AVEC SON CORPS, SUR UN VÉLO CONNECTÉ, DANS UNE VOITURE OU UN SCOOTER SANS PERMIS, DANS LES TRANSPORTS... LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FONDATION FAVORISENT LA PRÉVENTION, LE BIEN VIEILLIR ET L'AUTONOMIE.

Depuis quelques mois, le service Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) de l'Hôpital s'est doté d'un **Motomed, vélo de rééducation** relié à un grand écran de télévision. Sur l'écran du Motomed sont diffusées des images filmées par des cyclistes, caméra au front, dans des villes comme Prague, Singapour, Sidney ou New-York. Un sentiment de liberté qui éloigne le patient de l'univers hospitalier : « *Nous avions du mal à motiver nos patients qui s'ennuyaient un peu sur la machine mais ils sont à présent très demandeurs* », remarque Candice Ostric. L'enseignante en Activité Physique Adaptée et la cadre de santé ont répondu à un appel d'offres de la Fondation des Hôpitaux de France : il s'agissait de faire face à la demande importante de prise en charge en SSR de patients Covid nécessitant une rééducation, notamment pour améliorer leurs capacités respiratoires et leur force musculaire. Le Motomed permet des mouvements rapides, assistés par moteur, contribuant à réduire les spasmes musculaires ou encore les problèmes de circulation sanguine, occasionnés par certaines pathologies dont les syndromes parkinsoniens.

LE SPORT, C'EST LA SANTÉ

En 2020, la résidence médicalisée de Mantes-la Jolie a mené une expérimentation avec le Département des Yvelines et la Fédération Française de Cyclisme de mise en selle des personnes âgées sédentarisées afin d'en mesurer les effets bénéfiques, sur le plan physique et psychique. Passés les premiers obstacles, les résidents volontaires ont tous retrouvé, instinctivement, leurs mouvements d'ex-cyclistes : « *la pratique a été fédératrice et a même suscité un certain engouement, incitant beaucoup à participer alors même qu'ils n'étaient pas partants au départ,* » détaillent Eléonore Souquet, psychomotricienne et coordinatrice du Pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa) et Laurence Boissenet, accompagnante éducative

et sociale. Les séances étaient rythmées par une projection de film, réalisé avec une caméra frontale par un cycliste dans la campagne, doublé de musique.



L'établissement a poursuivi les ateliers vélo, y compris pour les résidents de l'unité protégée, en acquérant ses propres appareils. Une salle de psychomotricité est également équipée de barres parallèles pour se réentraîner à la marche et d'un outil thérapeutique et ludique, le **SilverFit**, captant les mouvements effectués par le résident au cours de l'activité. Un récapitulatif s'affiche à l'écran en fin d'exercice, permettant au résident et au thérapeute de mesurer l'évolution des capacités.

Les effets constatés sont doubles : physiques (amélioration de la motricité et du maintien de l'équilibre et prise de confiance dans les déplacements) et psychiques (réminiscence pour les personnes avec troubles cognitifs, amélioration de l'estime de soi, de la communication verbale, du bien-être moral...).

Le Centre de Gériatologie Clinique de Magnanville s'est équipé d'outils innovants pour favoriser la mobilité et maintenir l'autonomie des résidents. Le « **bike labyrinth** » permet aux personnes âgées d'effectuer des exercices physiques à vélo, en réalisant une promenade virtuelle et en répondant à un quizz interactif ; les **casques à réalité virtuelle** détendent, divertissent et stimulent les résidents du Pôle d'activité et de soins adaptés. Les personnes sont à cette occasion immergées dans d'autres pays ou en plongée sous-marine, afin de passer un bon moment. Cela leur permet de se remémorer parfois des souvenirs.



UN CAMION SANS PERMIS POUR LES TRAVAILLEURS

La commission Dons et Mécénat de la Fondation a financé un **véhicule sans permis** (40 km/h maximum), réceptionné à l'Esat de Bry-sur-Marne au premier trimestre 2022, afin que les travailleurs se déplacent, en binôme et en autonomie. Ils pourront ainsi assurer la navette quotidienne avec le fournisseur de restauration à l'IME de Bry, la livraison auprès d'entreprises-clientes proches, le transport du matériel (tondeuse, débroussailleuse) pour les chantiers espaces verts... Au préalable, les candidats à la conduite bénéficient d'un test sur un simulateur de conduite et d'une formation de huit heures dans une auto-école spécialisée.

Rapport parlementaire

■ Le député Jean-Marc Zulesi, s'est rendu à Mantes-la-Jolie et Magnanville, au premier trimestre 2022, dans le cadre de sa mission sur les mobilités actives. Il a remis en mars 2022, au ministère de la santé et des solidarités, son rapport **Marcher, bouger, pédaler ! 21 propositions pour maintenir l'autonomie et vivre en bonne santé**. Il y reprend les solutions développées à Mantes-la-Jolie et Magnanville.



L'Esat de Noyon est lui aussi équipé d'un **véhicule sans permis** afin de proposer des ateliers de conduite aux travailleurs intéressés et en capacité. Certains pourront ainsi transporter du matériel de récupération pour l'activité de recyclage, effectuer des déplacements pour le service traiteur ou livrer des plateaux-repas, accompagner un collègue dans une activité extérieure... le tout en partenariat avec une auto-école.



En 2022, l'IMPro de Vayres-sur-Essonne a reçu deux simulateurs pour l'apprentissage de la conduite du scooter, de la voiturette ou d'une voiture classique, financés par un don de la **Fondation Renault**. Ce mécène, qui soutient des associations engagées en faveur de l'inclusion, de l'insertion et de la mobilité durable, finance également 10 permis scooter, 4 permis voiturette et 3 permis auto pour les jeunes de l'IMPro.



« L'objectif de la Fondation Renault, décrit Manuel Teixeira, Directeur de l'IMPro, est que ces jeunes puissent se déplacer plus facilement, pour pouvoir réaliser des stages et trouver un emploi dans un secteur géographique -le sud de l'Essonne- connaissant une pénurie de transports en commun. » Cette aide en matériel et en formation vient compléter un **plateau technique Mobilité**, développé par l'IMPro depuis de nombreuses années. L'établissement possède en effet un simulateur 2 roues et une quinzaine de scooters, une voiturette sans permis (avec double commande pour un apprentissage en toute sécurité), des casques équipés en radio-guidage... Les jeunes, assistés par les éducateurs spécialisés, l'éducateur sportif et les enseignants formés à cet effet, s'entraînent sur un circuit interne. Puis,

lorsqu'ils sont suffisamment sécurisés, ils suivent des cours en auto-école avant de passer l'examen en condition normale. Le plateau technique est mutualisé avec d'autres associations (la voiturette est ainsi régulièrement empruntée par une association de soutien à des femmes en voie d'autonomisation sociale) et de nouveaux partenariats seront développés dans l'avenir.

SIMULATEUR DE CONDUITE

Le Centre de Rééducation et de Réadaptation fonctionnelles de Chaumont-en-Vexin a acquis un simulateur de conduite et poursuit un triple enjeu : permettre à des patients de se rassurer et de se remettre dans des situations de conduite ; évaluer l'adaptation technique d'un véhicule (commandes au volant ou pas, boîte manuelle au volant, une boule ou un crochet...) ; mais aussi faire prendre conscience à un patient qu'il ne lui sera peut-être pas possible de reconduire. Trois ergothérapeutes, la psychologue et la neuropsychologue ont été formés au simulateur, lequel est équipé d'une rampe d'accès pour les patients en fauteuil, construite par le service technique et les ergothérapeutes. Le dispositif a été financé par l'Etat dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'ARS, en collaboration avec la Direction Générale de l'Organisation des Soins (DGOS). ■



19^e CONCOURS DE PEINTURE DE LA FONDATION

APRÈS DEUX ANNÉES D'INTERRUPTION LIÉE AU COVID, LA FONDATION A PU À NOUVEAU RÉUNIR LES PARTICIPANTS DES CONCOURS 2021 ET 2022 ET RÉCOMPENSER SES LAURÉATS.



Centre de Phonétique Appliquée – Lauréat prix spécial 2021.

Le 2 juin s'est tenue la journée annuelle de la Fondation. Elle réunissait les participants des concours peinture 2021 et 2022, soit les résidents, patients, bénéficiaires des établissements de la Fondation ainsi que les encadrants qui ont accompagné les personnes dans la réalisation de leurs œuvres. L'édition 2021 portait sur l'Asie et celle de 2022 sur le thème *Peindre à la manière de...*, les participants suivant les codes de grands peintres. Comme lors des années précédentes, ce concours était placé sous le patronage du peintre Olivier Masmonteil. Pour le plus grand plaisir du public, l'artiste a commenté chaque œuvre lors de la cérémonie de remise des prix, ajoutant références et interprétations sensibles. ■



« Cette peinture représentant les processions de dragons en papier, aériennes et délicates nous projette de plain-pied en Asie et dans ses traditions. »

PARTICIPANTS
Déljan Cena
Méline Turpin-Esteve
Denise Nanwo
Denise Traore
Ibrahim Samassi
Inaya Youssouf
Louis Zhang

Acacio Pedro Lucas
Ismaela Bakayoko
Alex Sun
Christopher N'kounkou
Redwan Allaudin
Alie Ben Mahammed
Tim Hadjadj
Amira Khorbi

Toutes les citations sont d'Olivier Masmonteil. ➡

Chalbe – Lauréat Prix spécial 2021.



PARTICIPANTS
Alexandra Babak
(encadrant)
Lucie Pansardi
(encadrant)
Béatrice Piaget
(encadrant)
Yoann Aubin

Julie Vu
Wilfrid Prosper
Moussa Solly
Marianna Bilon
Laureen Lambert
David Caucase
Ishaac Mohamadou

« La fresque est une tradition commune à l'Orient et l'Occident. Cette série de dessins m'a aussitôt évoqué la fresque du palais royal de Bangkok, mesurant 100 m de long et représentant les dynasties impériales. »

Esat de Paris – Lauréat Prix spécial 2021.



« Souvent les parois des maisons sont faites en papier, le lampion est beaucoup utilisé soit pour des processions de rue soit pour servir à fabriquer des petites montgolfières. J'y retrouve aussi l'esprit du théâtre et du retable, tableau caché. »

PARTICIPANTS
Sandrine Crombez
(encadrant)
Philipp Heyse
(encadrant)
Hassina Abidi
Ani Atchiguezian

Stéphanie Dodeman
Agnès Ducroux
Johanna Hipeau
Christelle N'guessan
Jean-Robert Obongui
Sophie Pinto
Yohan Rajkumar



CRRF Chaumont-en-Vexin – Lauréat Prix spécial 2022.



PARTICIPANT
Roger Loison

« Nature morte ou nu ?
Voici une interprétation très réussie de l'œuvre de Picasso qui aimait jouer avec les codes et transformer un nu en paysage ou en nature morte. »

Toutes les citations sont d'Olivier Masmonteil.

IME La Sapinière – Lauréat rapport annuel.



PARTICIPANTS
Christian Strack (encadrant)
Achille Foe amougou
Loric Vildevil
Bryan Caron

« Le portrait de Léopold Bellan, dans lequel l'on reconnaît plusieurs artistes : Picasso, dans sa façon cubiste de représenter un peu de profil et de face, Matisse, pour le choix des couleurs, et le père du cubisme, Georges Braque. »

Ehpad de Magnanville – Lauréat carte de vœux.



PARTICIPANTES
Nathalie Renneteau
(encadrant)
Christiane Pernette

« Une jonque dans la baie d'Along, un soleil couchant. Un très beau camaïeu de couleurs, une maîtrise de la technique, celle de la « peinture en réserve », soit le soleil et son reflet réalisés avec le blanc de la feuille. »

Chalbe – Lauréat invitation journée annuelle.

« Dans ces portraits de Léopold Bellan sont réunis différentes périodes, différents styles, dans une très belle unité : Van Gogh, Picasso, Arcimboldo... et touche humoristique, les oreilles de Mickey ajoutées parfois dans leurs œuvres par certains artistes. »

PARTICIPANTS
Alexandra Babak (encadrant)
Claudy Puyo (encadrant)
Béatrice Piaget (encadrant)
Yoann Aubin
Julie Vu
Wilfrid Prosper
Laureen Lambert
Jimmy Leblanc
Céline Charbonnier



75 PARIS

■ CRÈCHE DU MAIL

15, RUE DE CLÉRY – 75002 PARIS
01 42 60 97 30

■ MULTI-ACCUEIL ANDRÉ ROUSSEAU

19, RUE DES MARTYRS – 75009 PARIS
01 42 81 80 70

■ CRÈCHE SAINT AMBROISE

19, RUE PASTEUR – 75011 PARIS
01 56 98 06 25

■ CRÈCHE SAINT SÉBASTIEN

8/10, IMPASSE SAINT SÉBASTIEN
75011 PARIS
01 43 57 07 10

■ CRÈCHE DU PETIT MOULIN

14 BIS, RUE DU MOULIN VERT – 75014 PARIS
01 45 41 04 68

■ CRÈCHE BRANÇON

129, RUE BRANÇON – 75015 PARIS
01 45 33 40 07

■ CRÈCHE DU 16^E

9, RUE FRANÇOIS MILLET – 75016 PARIS
01 45 27 68 88

■ HALTE ÉMERIAU

29, RUE ÉMERIAU – 75015 PARIS
01 45 77 86 37

■ COD.A.L.I – LÉOPOLD BELLAN

SERVICES DE SOINS POUR ENFANTS
SOURDS SAFE/SEFS
47, RUE DE JAVEL – 75015 PARIS
01 45 79 50 35

■ CENTRE DE PHONÉTIQUE APPLIQUÉE

EXTERNAT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE/
SAFE/ SSEFS
CENTRE MÉDICO-PSYCHO-
PÉDAGOGIQUE
63-65, AVENUE PARMENTIER – 75011 PARIS
01 48 05 93 03

■ CENTRE AUGUSTIN GROSSELIN

INSTITUT POUR DÉFICIENTS AUDITIFS/
SSEFS
5-15, RUE OLIVIER NOYER – 75014 PARIS
01 45 45 46 76

■ ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

5, RUE JEAN-SÉBASTIEN BACH
75013 PARIS / 01 53 82 80 50

■ PRÉSENCE À DOMICILE

LÉOPOLD BELLAN
SERVICE PRESTATAIRE D'AIDE
À DOMICILE

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS
À DOMICILE

214, RUE LECOURBE – 75015 PARIS
01 44 19 61 70 – 01 44 19 60 20

■ AMSAD LÉOPOLD BELLAN

SERVICE PRESTATAIRE D'AIDE
À DOMICILE

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS
À DOMICILE

29, RUE PLANCHAT – 75020 PARIS
01 47 97 10 00

■ SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

67/69 RUE DE LA PLAINE 75020 – PARIS
01 44 62 03 08

■ HÔPITAL

MÉDECINE GÉRIATRIQUE ET
NEURO-PSYCHO-GÉRIATRIQUE –
COURT ET MOYEN SÉJOUR
185 C, RUE RAYMOND LOSSERAND
75014 PARIS
01 40 48 68 68

■ HÔPITAL DE JOUR / SOINS

DE SUITE ET DE RÉADAPTATION
UNITÉ DE MÉDECINE PHYSIQUE
ET DE RÉADAPTATION
UNITÉ DE RÉADAPTATION
CARDIO-VASCULAIRE
16, RUE DE L'AQUEDUC – 75010 PARIS
01 53 26 22 22

77 SEINE-ET-MARNE

■ INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF

« LA SAPINIÈRE »
UNITÉ D'ACCUEIL TEMPORAIRE
24, ROUTE DE MONTARLOT
77250 ÉCUELLES / 01 60 70 52 99

■ SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE

28, BOULEVARD GAMBETTA
77000 MELUN
01 60 66 86 60

78 YVELINES

■ PÔLE MÉDICO-SOCIAL DE MONTESSON

CENTRE D'HABITAT
DE MONTESSON
11, RÉSIDENCE LES ACACIAS
78360 MONTESSON / 01 39 13 20 20

■ ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE
POUR PERSONNES ÂGÉES
SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR
205, AVENUE GABRIEL PÉRI
78360 MONTESSON / 01 39 13 20 30

■ SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

3 AVENUE DE LA CONCORDE
78500 SARTROUVILLE / 01 39 13 38 70

■ CENTRE DE GÉRONTOLOGIE CLINIQUE

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE
POUR PERSONNES ÂGÉES
CENTRE DE SANTÉ MÉDICAL
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS
À DOMICILE

■ ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

1, PLACE LÉOPOLD BELLAN
78200 MAGNANVILLE / 01 30 98 19 00

■ SERVICE D'HOSPITALISATION À DOMICILE

1, PLACE LÉOPOLD BELLAN
78200 MAGNANVILLE / 01 30 98 19 84

■ RÉSIDENCE MÉDICALISÉE POUR PERSONNES ÂGÉES

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR
8, RUE CASTOR – 78200 MANTES-LA-JOLIE
01 30 94 99 00

■ RÉSIDENCE DE SEPTEUIL

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE
POUR PERSONNES ÂGÉES
FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉE
13, PLACE DE VERDUN – 78790 SEPTEUIL
01 34 97 20 00

28 EURE-ET-LOIR

■ DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-ÉDUCATIF

10, RUE DU COQ – 28200 CHÂTEAUDUN
02 37 44 56 00

■ JARDIN D'ENFANTS SPÉCIALISÉ

6, RUE DU COLONEL LEDEUIL
28200 CHÂTEAUDUN / 02 37 98 61 51

91 ESSONNE

■ CENTRE MÉDICAL DE PHONIAITRIE ET DE SURDITÉ INFANTILE

INSTITUT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE/SSEFS
CENTRE D'ACTION MÉDICO-
SOCIALE PRÉCOCE
RUE VICTOR HUGO – 91290 LA NORVILLE
01 64 90 16 36

■ INSTITUT MÉDICO-PROFESSIONNEL

19, RUE DE L'ÉGLISE
91820 VAYRES-SUR-ESSONNE
01 69 90 88 60

■ CENTRE D'HABITAT

DE L'ESSONNE
SERVICE ÉDUCATIF DE TRANSITION

EN APPARTEMENTS REGROUPÉS
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

À LA VIE SOCIALE
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

ÉDUCATIF AVEC HÉBERGEMENT
4, ALLÉE STÉPHANE MALLARMÉ
91000 ÉVRY / 01 64 97 15 79

92 HAUTS-DE-SEINE

■ FOYER ÉDUCATIF

175, RUE JEAN-BAPTISTE CHARCOT
92400 COURBEVOIE / 01 43 33 24 23

■ RÉSIDENCE MÉDICALISÉE POUR PERSONNES ÂGÉES

17, AVENUE CHARLES-DE-GAULLE
92270 BOIS-COLOMBES / 01 47 86 57 00

93 SEINE-SAINT-DENIS

■ RÉSIDENCE MÉDICALISÉE POUR PERSONNES ÂGÉES

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR
210-212, AVENUE GASTON ROUSSEL
93230 ROMAINVILLE / 07 87 51 18 44

94 VAL-DE-MARNE

■ MAISON DE L'ENFANCE

67 BIS, AVENUE DE RIGNY
94360 BRY-SUR-MARNE / 01 45 16 01 06

■ INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF

5, RUE DU 26 AOÛT 1944
94360 BRY-SUR-MARNE / 01 48 81 00 39

■ ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

22, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
94360 BRY-SUR-MARNE
01 48 82 53 00

■ HÔPITAL DE JOUR LIONEL VIDART

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE
D'AIDE PAR LE TRAVAIL
MADELEINE VIGUIÉ
26, RUE DU GÉNÉRAL SARRAIL
94000 CRÉTEIL
01 45 17 05 70

37 INDRE-ET-LOIRE

■ ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

ZI NORD – 6, RUE ROLLAND PILAIN
BP 207 – 37500 CHINON
02 47 98 45 55

■ CENTRE D'HABITAT DE BEAUMONT-EN-VÉRON

■ SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR

4, RUE DU VÉLOR
37420 BEAUMONT-EN-VÉRON
02 47 58 40 90

■ SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

21, RUE PAUL-LOUIS COURIER
37500 CHINON / 02 47 58 40 90

■ RÉSIDENCE MÉDICALISÉE POUR PERSONNES ÂGÉES

24, RUE FRANÇOIS HARDOUIN
37081 TOURS CEDEX 2
02 47 42 37 37

60 OISE

■ ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

ZI EST – 8, RUE DE L'EUROPE
60400 NOYON / 03 44 93 34 34

■ SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR

ZI EST – 8, RUE DE L'EUROPE
60400 NOYON / 03 44 93 34 45

■ CENTRE D'HABITAT DE NOYON

27, RUE SAINT-ÉLOI – 60400 NOYON
03 44 93 48 48

■ SERVICE D'ÉVALUATION ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE 60

37, RUE SAINT-ÉLOI – 60400 NOYON.
03 44 93 44 20

■ SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

37, RUE SAINT-ÉLOI – 60400 NOYON
03 44 93 44 21

■ FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

3, RUE DE LA CROIX-BLANCHE
60290 MONCHY-SAINT-ÉLOI
03 60 74 60 01

■ HYGIÈNE SANTÉ

64 RUE CLAUDE BOURGELAT
60610 LA CROIX-SAINT-OUEN
03 60 45 25 50

■ CENTRE DE RÉÉDUCATION ET RÉADAPTATION FONCTIONNELLES

7, RUE RAYMOND PILLON
60240 CHAUMONT-EN-VEXIN
0 826 30 55 55

■ CENTRE DE PRÉVENTION ET DE RÉADAPTATION CARDIO-VASCULAIRE

OLLENCOURT – 60170 TRACY-LE-MONT
03 44 75 50 00

HÔPITAL DE JOUR – 60290 MONCHY-ST-ÉLOI
03 65 69 01 30



Suivez nous
sur les réseaux sociaux

